

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Sophie St-Onge Cloutier](#)

<https://www.cadre21.org/membres/657ebc2fd7a2136d3029df94>

Date d'obtention : 2020-10-06 18:11:07

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode d'intervention sexto permet d'avoir un protocole d'intervention clair, un cadre sur lequel nous devons nous appuyer. Le fait d'avoir le même protocole assure une cohérence à travers les interventions puisque les écoles et les intervenants ayant suivi la formation ont exactement les mêmes étapes à suivre. (encadrement et uniformisation des interventions)

De plus, la méthode d'intervention sexto permet une prise en charge plus rapide de la victime et des autres jeunes tout en réduisant le délai d'intervention à seulement 4 jours.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Lors de mes futures interventions, je serais plus à l'écoute des conséquences et des impacts des sextos chez les élèves.

De plus, cette formation va me permettre de mettre en œuvre un protocole d'intervention dès que cela sera nécessaire.

Enfin, cette formation va me permettre de mieux guider mes interventions et mes questions lorsque je vais faire face à une situation de sextage.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais faire particulièrement attention à vérifier s'il s'agit d'un acte malveillant ou non.

Cette formation me permet d'être plus en mesure d'intervenir et de comprendre quels sont les éléments à considérer afin d'évaluer si nous sommes en présence d'un acte malveillant ou plutôt simplement impulsifs.

Cela va alors me permettre d'intervenir de la bonne manière.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

